



# RAPPORT D'ACTIVITES

## Année 2023



Ferme du ru Chailly - 02650 FOSSOY Tél. 03 23 71 68 60 • [accueil@uccsa.fr](mailto:accueil@uccsa.fr)

# Périmètre d'intervention



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le PETR - UCCSA - UCCSA compte 2 EPCI :

- Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry
- Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne

En 2023, 108 communes sont présentes sur le territoire du PETR - UCCSA-UCCSA pour 71 206 habitants (RGP 2021).

## C'est quoi le PETR - UCCSA ?

Le **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne** regroupe la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) et la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (C4). Il compte ainsi 108 communes et 71 849 habitants. Le PETR - UCCSA s'inscrit sur un espace cohérent où les collectivités définissent, ensemble, le développement qui leur convient, selon des besoins et des intérêts communs.

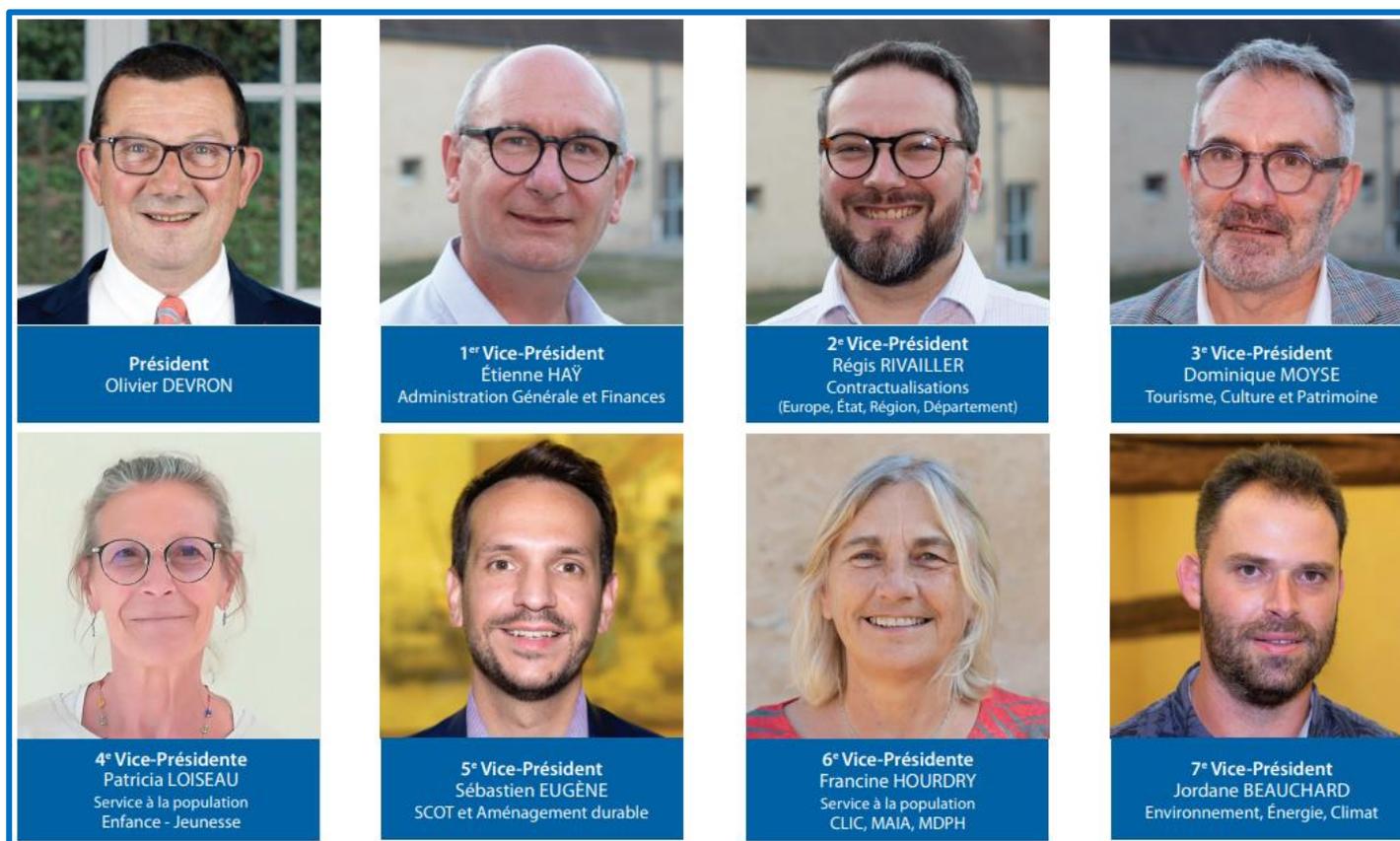
Réalisation : Christophe Dupuy / Rémy SALAÜN  
© PETR - UCCSA septembre 2021

# LE FONCTIONNEMENT DU PETR - UCCSA-UCCSA

## LES ORGANES DELIBERANTS / POLITIQUES

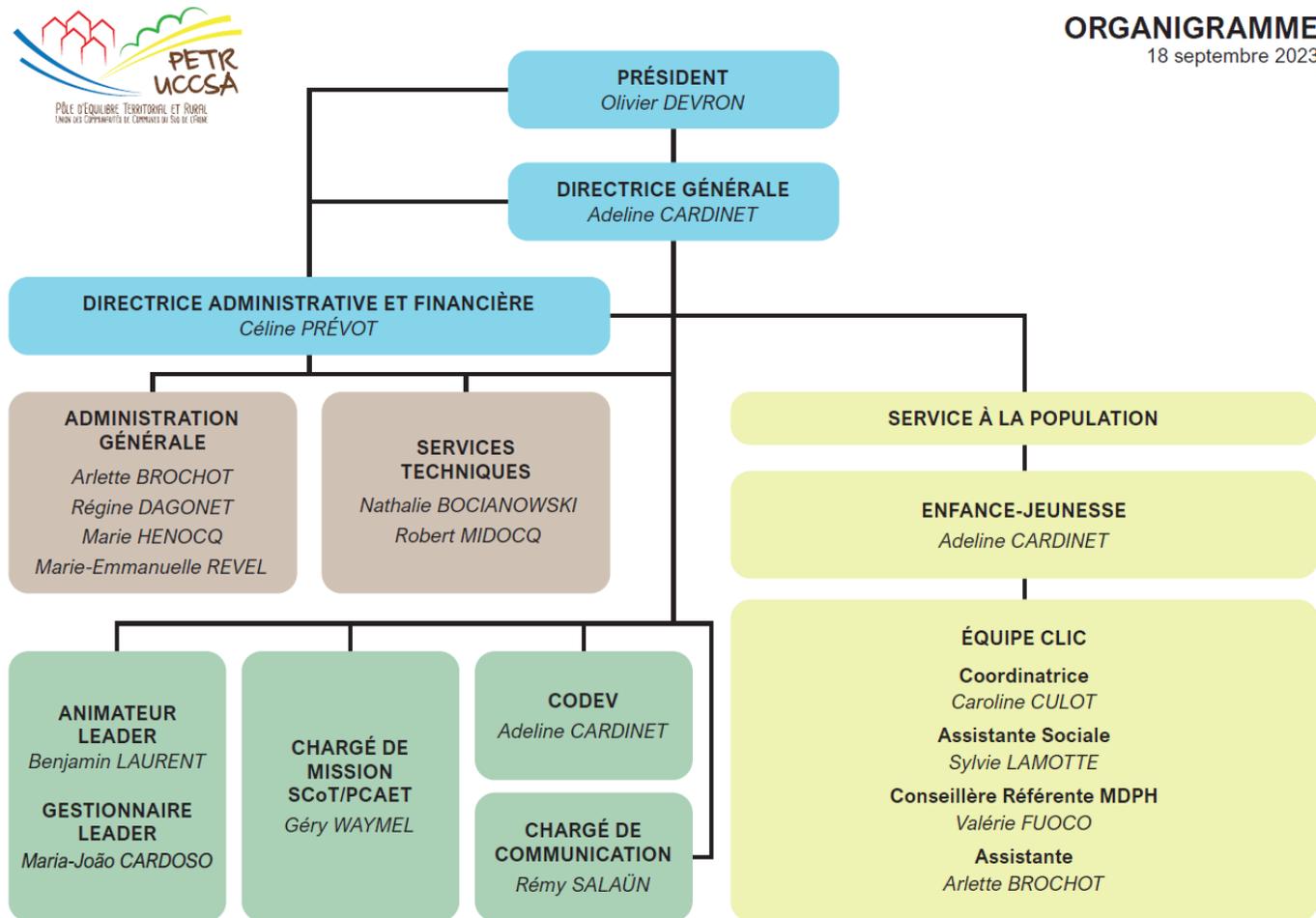
Les EPCI sont représentés au sein de deux instances qui disposent chacune de rôles précis :

- Le Comité Syndical 32 délégués (délibération du comité syndical du 5 octobre 2017) : 9 réunions en 2023  
Les membres ont été désignés au sein des structures délibérantes des EPCI : L'équité des voix est respectée entre chaque EPCI .  
Le Comité Syndical désigne le Président et les membres du bureau ; il débat et délibère sur les projets et l'avenir du territoire ; il vote le budget.
- Le Bureau Syndical 16 membres (délibération du comité syndical du 25 juin 2020) : 8 réunions en 2023  
Le Bureau syndical est composé (délibération du 10 septembre 2020) : du Président, des 7 vice-présidents et de 8 délégués syndicaux titulaires.  
Il met en application les orientations débattues en Comité Syndical et engage les actions ; il gère les affaires courantes de la structure.



## LES SERVICES

Le PETR - UCCSA œuvre pour le développement durable du territoire, dans les domaines : économique, social et environnemental. Une équipe de techniciens contribue à la réalisation des projets du territoire, par la concertation et la coordination, du pilotage de projets à la réalisation d'études ou d'expertises. **Au 31 décembre 2023 : 14 agents – 12,18 ETP et un agent est mis à disposition à 0.5 ETP.**



## AMENAGEMENT DURABLE

### SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

La mise en œuvre du SCoT du Sud de l'Aisne se poursuit puisque le PETR - UCCSA est associé à l'élaboration du PLUiH de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Par ailleurs, un avis a été rendu sur le projet d'installation photovoltaïque au sol dans le cadre du projet de mise en compatibilité du PLU de Lucy Le Bocage.

Le SCoT est un outil de planification qui aborde des sujets importants de notre quotidien : les logements, les équipements de loisirs, les espaces naturels, le développement économique ... et il doit s'adapter aux évolutions qui lui sont imposées. Aussi, de nombreux travaux ont été nécessaires afin de suivre les évolutions de la loi Climat – Résilience. Le PETR - UCCSA est désormais en attente de la modification du SRADDET des Hauts-de-France pour pouvoir adapter le SCoT au ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

### CANDIDATURE A LA NOUVELLE PHASE DU PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE (2023-2027)

Auparavant situé sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, le dispositif « Territoires d'Industrie » s'étend dorénavant sur l'ensemble du Sud de l'Aisne avec la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne.

Ce programme s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle.

Il rassemble les pouvoirs publics et les industriels pour concentrer les moyens d'action et apporter des solutions aux besoins identifiés.

Le PETR - UCCSA s'efforce ainsi de développer son tissu industriel en renforçant les entreprises existantes, en attirant de nouvelles activités et en œuvrant pour une économie plus durable. Une approche globale et transversale est déclinée dans un plan d'actions qui comprend : la réhabilitation des friches industrielles, le développement de l'éducation professionnelle, la création d'une offre immobilière pour les jeunes professionnels, la création d'outils collaboratifs comme des achats groupés, la mobilité ou le développement de la production ou de la consommation d'énergies renouvelables.

La candidature s'articule pleinement avec les autres démarches menées sur le territoire : le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), Rev 3 (3ème révolution industrielle), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et le Service Public de l'Emploi Local.



## ENVIRONNEMENT

### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU SUD DE L' AISNE - PCAET

Face aux évolutions climatiques et à la nécessité de se réappropriier notre énergie pour réduire notre dépendance, le Sud de l'Aisne souhaite poursuivre collectivement une transition vers un développement plus soutenable.

En 2023, Le PETR - UCCSA a mobilisé les acteurs du territoire pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial du Sud de l'Aisne. Cette concertation approfondie a permis de construire une stratégie et débiter un plan d'actions qui répondront aux enjeux locaux :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre • Tendre vers une indépendance aux énergies fossiles • Préserver la ressource en eau • Protéger et restaurer les espaces naturels • Adapter les activités économiques, l'agriculture et la viticulture aux conséquences du réchauffement climatique

15 réunions d'information et de concertation ont lieu pour permettre au PETR - UCCSA de recueillir les contributions des différents acteurs du territoire (en plus d'un questionnaire diffusé sur internet).



En 2024, le plan d'actions se finalisera et l'adoption du PCAET sera proposée. Notre ambition est d'encourager un développement juste et équilibré, protéger notre environnement et la biodiversité, permettre à chacun de s'épanouir et de mieux vivre, ensemble.

## ENFANCE - JEUNESSE

Le PETR - UCCSA favorise la qualification et la montée en compétences des professionnels de la petite enfance et de la jeunesse en proposant plusieurs formations de proximité.

Le PETR - UCCSA a donc poursuivi sa politique de formation à l'animation et à la direction des accueils de loisirs du territoire, en partenariat avec la CAF et la MSA et la Convention Territoriale Globale.

Des temps de travail ont permis d'exprimer des besoins communs afin d'adapter les enjeux territoriaux aux projets de formations proposés par les organismes de formation.

En 2023 :

- 28 stagiaires ont été formés au BAFA base
- 27 stagiaires ont été formés au BAFA approfondissement
- 27 agents ont été formés aux premiers secours - PSC1



## PERSONNES AGEES ET PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

### LE CLIC DU SUD DE L' AISNE (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE)

Piloté par le Département de l'Aisne, le CLIC du Sud de l'Aisne informe, conseille et accompagne les personnes à partir de 60 ans et leurs proches afin d'améliorer leur quotidien à domicile, en proposant des solutions adaptées à leur situation. Cet accompagnement individuel et gratuit permet de répondre aux interrogations sur la perte d'autonomie, le maintien à domicile, les dispositifs existants, les droits des usagers, la constitution du dossier de demande APA, d'action sociale auprès des caisses de retraite, de Complémentaire Santé Solidaire et aide dans l'élaboration et le suivi des dossiers.

L'équipe du CLIC est composée d'une coordinatrice, d'une assistante sociale, d'une conseillère et d'une assistante administrative.

Le CLIC du Sud de l'Aisne a répondu à **1 281 demandes** en 2023 (soit une augmentation de plus de 16% par rapport à 2022).

**831 personnes** ont été accompagnées contre 678 en 2022 soit une hausse d'environ 22%. Parmi ces personnes, 445 nous ont sollicité pour la première fois (contre 337 en 2022). La moyenne d'âge du public CLIC est d'environ 79 ans.

Nombre total de personnes aidées par le CLIC dans l'année					
Secteur	< 60 ans	60 - 74 ans	75 -89 ans	+ 90 ans	Total
CC Charly-sur-Marne	1	31	52	17	101
CARCT	4	207	311	115	637
Hors secteur	0	1	1	0	2
Villers Cotterets	0	7	4	5	16
Sous Total	5	246	368	137	756
Sans renseignement	75				75
Total					831

Catégories de besoins principaux	2023
Allocation Personnalisée d'Autonomie	350
Aide au maintien à domicile	347
Aide administrative	298
Appréciation de la nature des besoins	272

Origine du dossier	2023
La personne concernée	409
Famille	501
Entourage (hors famille)	
Professionnels	272
dont équipe d'évaluation APA	37
dont élus	13
Médecin traitant	4
Sans renseignement	45
<b>TOTAL</b>	<b>1281</b>

**CLIC du Sud de l'Aisne**  
 4 av. Pierre et Marie Curie  
 02400 Château-Thierry  
 03 23 82 78 00  
 clic@uccsa.fr



## PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

### LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)

Depuis septembre 2016, le PETR - UCCSA a conventionné avec le Conseil Départemental pour que le CLIC réalise les permanences de la MDPH dans les locaux Pierre et Marie Curie à Château-Thierry.

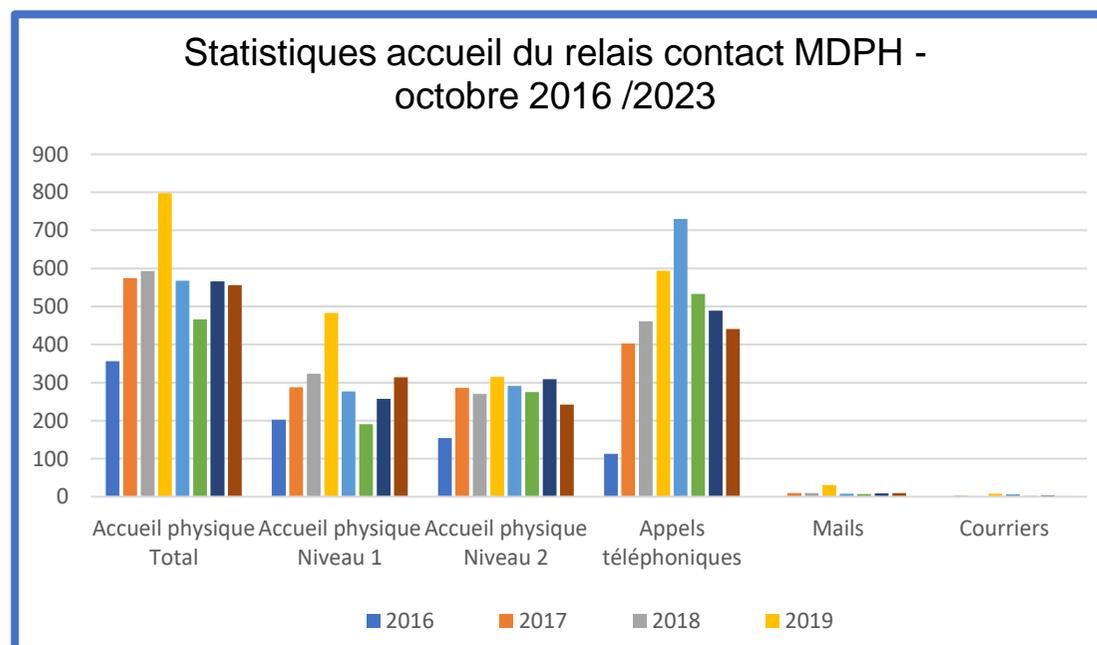
Cette antenne est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées (adultes et enfants) et de leurs proches.

Elle aide dans la constitution de dossier de demande : • Demande de cartes d'invalidité, de priorité, de stationnement ; • Demande de prestation de compensation ; • Demande d'Allocation aux Adultes Handicapés ; • Demande relative au travail, à l'emploi et l'orientation professionnelle...

Une permanence pour accompagner les personnes en situation de handicap a lieu sur rendez-vous une journée par semaine

Le relais contact MDPH a accueilli et **accompagné 556 personnes** (314 lors des créneaux d'accueil au public et 242 sur rendez-vous) et 441 appels téléphoniques

	2023
Accueil physique Total	556
Accueil physique Niveau 1	314
Accueil physique Niveau 2	242
Appels téléphoniques	441
Mails	10
Courriers	1



## LE PROGRAMME LEADER- LIAISON ENTRE LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE

### FIN DE PROGRAMMATION 2014 – 2022

La programmation LEADER 2014 - 2020, devenue 2014 - 2022, s'est en réalité pleinement achevée en 2023 avec la fin de réalisation de l'ensemble des projets financés. Au service du territoire, l'équipe technique LEADER a accompagné les différents porteurs de projets, dans l'aboutissement de leurs actions et dans la bonne réception des fonds européens. 13 visites sur place ont été organisées, ce qui signifie qu'un quart des projets financés sur la programmation 2014 – 2022 ont été achevés cette année.

Fiche action	Objectifs	Nombre projets	Montant des projets	Montant LEADER programmés	
FA 1 : Développement et renforcement de filières locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les productions, développer les filières courtes</li> <li>Permettre un meilleur positionnement des acteurs dans le tissu économique local</li> <li>Maintenir et créer de l'emploi sur le territoire</li> </ul>	9	1 355 046,33 €	455 737,08 €	25,32%
FA 2 : Implication, responsabilisation et information à la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informier et responsabiliser les citoyens, en leur permettant d'être des acteurs et des ambassadeurs</li> <li>Impliquer les citoyens dans le processus de développement pour qu'ils s'approprient le territoire</li> </ul>	7	217 089,09 €	159 931,88 €	8,89%
FA 3 : Soutien à une économie de tourisme basée sur les ressources identitaires du Sud de l'Aisne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le tourisme local et mettre en avant les richesses et le patrimoine naturel, culturel et historique</li> <li>Favoriser les retombées économiques locales par une augmentation de l'activité touristique</li> </ul>	20	1 943 779,94 €	847 308,57 €	47,07%
FA 4 : Coopération		1	11 667,93 €	9 334,34 €	0,52%
FA 6 : Animation du GAL		5	425 850,90 €	327 688,13 €	18,20%
<b>Total</b>		<b>42</b>	<b>3 953 434,19 €</b>	<b>1 800 000,00€</b>	<b>100 %</b>



## NOUVELLE PROGRAMMATION 2023 – 2027

En parallèle de la clôture de la programmation précédente, le territoire du Sud de l'Aisne s'est organisé cette année pour préparer le renouvellement 2023 – 2027. Depuis le 13 avril, le territoire est officiellement engagé dans la nouvelle programmation, et le Comité de Programmation, constitué d'acteurs privés et publics du territoire, a entamé les travaux nécessaires au lancement opérationnel du programme.

Tout au long de l'année, de nombreux contacts ont été pris, afin de répondre aux attentes d'une programmation qui s'annonce plus courte. L'objectif est de poursuivre le maillage territorial des projets LEADER, en insistant sur l'adaptation du territoire aux nouveaux enjeux économiques et écologiques, mais également de densifier les coopérations réalisées avec les territoires voisins ou plus éloignés.

Plusieurs rencontres institutionnelles LEADER ont eu lieu et surtout **50 rendez-vous** avec des porteurs réalisés pour faire émerger de nouveaux projets.

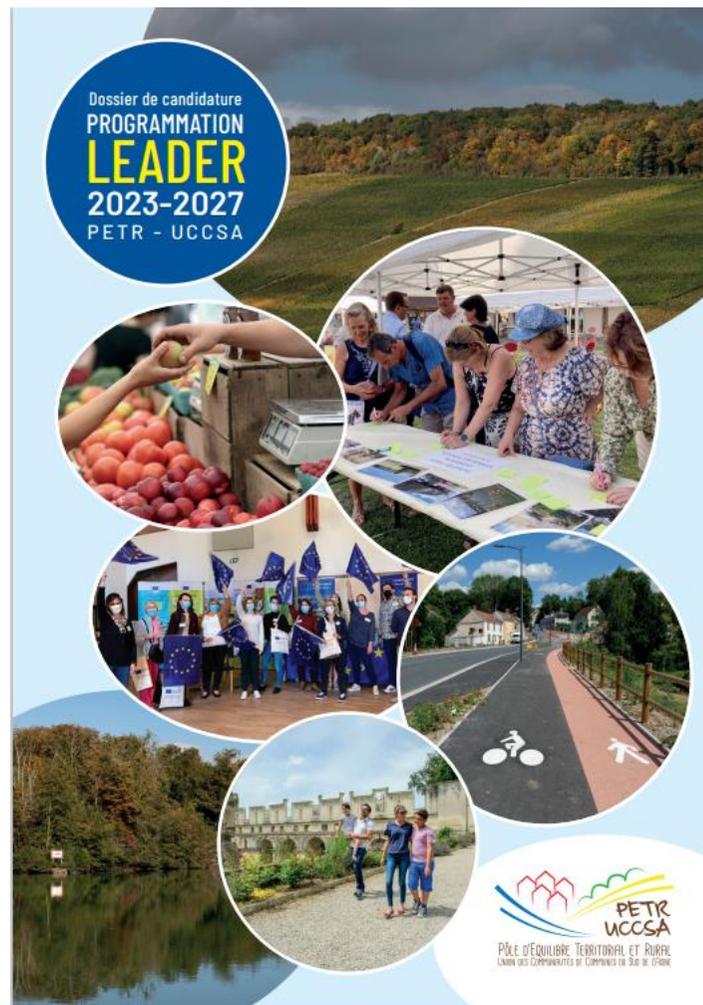


La stratégie du Sud de l'Aisne :

**« Accompagner l'adaptation et les transitions du territoire en s'appuyant sur ses ressources locales pour un avenir attractif et durable »**

5 fiches actions pour y répondre :

- Soutien à la transition énergétique et à la préservation des ressources naturelles par la voie de la sobriété
- Accompagnement de la mutation de l'économie productive et de la dynamisation de l'économie de proximité
- Aide à la transition agricole et à l'accès à une alimentation saine, équilibrée et locale
- Appui à la promotion des offres et des filières touristiques et culturelles
- Coopération







## Des actions culturelles complémentaires

Comme chaque année plusieurs actions culturelles ont lieu au cours du festival :

- La tenue d'un stand de sensibilisation aux risques auditifs et aux conduites à risque tenu par le C.I.D.J,
- Une rencontre d'un groupe de jeunes, le club ado accompagné par la CARCT,
- Une rencontre multigénérationnelle avec un mini concert à la maison de retraite de Condé en Brie, où les enfants de l'école assistaient également.
- Un atelier théâtre avec la compagnie Ni Oui Ni Oui à Condé en Brie également, avec des enfants de l'école
- Un atelier bricolage d'un mur à musique à Pavant, avec peu de participants à cause de la météo du jour
- Un atelier découverte de la loopstation avec Yack et une douzaine d'enfants de Coincy



## Le festival c'est aussi :

Une action participative : toute l'année, les représentants des villages sont associés à la coconstruction du festival : écoute et choix des groupes musicaux, organisation sur le site (date, modalités d'accueil, buvette, restauration, parking, sécurité ...), communication...

Entre 30 et 40 bénévoles de chaque village participent au bon déroulé du festival.

Une implication auprès du jeune public avec des spectacles dédiés, l'organisation d'un temps d'échanges avec les accueils de loisirs pour présenter les métiers artistiques et techniques.

Une attention portée auprès des personnes en situation d'handicap avec notamment la programmation du chansigne par « 10 doigts en cavale » sur un concert. Cette action permet de faciliter l'accès aux publics sourds et malentendants grâce à la traduction en direct des chansons.

Une sensibilisation sur différentes thématiques : les risques auditifs, les dangers de l'alcool au volant (Centre information jeunesse - CIJ), l'environnement (assainissement écologique)

La mise en place de navettes en transports collectifs sur chaque date (partenariat avec Keolis et la CARCT)

Une incitation à l'achat local et à la promotion des circuits courts (buvette, restauration, planches apéritives)

## AUTRES MISSIONS

### TOURISME FERROVIAIRE DE LA BRIE CHAMPENOISE A L'OMOIS - TFBCO

Le PETR - UCCSA accompagne et participe au développement du Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois. Il attribue une subvention de 5 000€.

L'association propose une circulation du public sur la ligne ferroviaire entre Artonges et Montmirail.

Bilan 2023 des circulations du Picasso : du 28 mai au 1<sup>er</sup> octobre : 19 dimanches soit 44 circulations et 10 trains privatisés le samedi. Total de 1584 passagers

### COMMUNICATION

Différents supports de communication sont reconduits. Ils devront permettre de communiquer auprès des collectivités et des habitants afin de mieux connaître le PETR - UCCSA et ses missions.

### LOCATIONS DE SALLES ET DE CHAMBRES (RESERVEES AUX PROFESSIONNELS, COLLECTIVITES ET ASSOCIATIONS)

La Ferme du ru Chailly héberge les bureaux du siège du PETR - UCCSA.

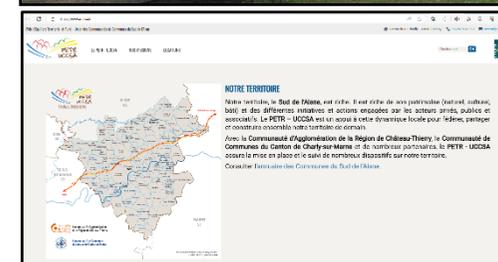
Cet ancien corps de ferme de 2200 m<sup>2</sup> permet d'organiser différentes manifestations, il propose :

- 2 salles de réception (plus de 100 personnes),
- 3 salles de réunion (environ 30 personnes),
- 1 cuisine professionnelle entièrement équipée
- un hébergement de 17 chambres adaptées à différents besoins : des chambres doubles et collectives pour une capacité de 68 lits.

### FORMATIONS

La Fondation des Apprentis d'Auteuil : Dans le but de répondre aux besoins des entreprises du territoire en personnes formées nous avons accueilli une formation encadrée par Les Apprentis d'Auteuil.

La menace d'une fermeture du CFA de Château-Thierry : Une annonce a été réalisée en octobre 2023, par la CMA des Hauts-de-France concernant un plan de restructuration, suite aux contraintes budgétaires imposées par l'Etat. C'est donc la menace d'une fermeture du CFA de Château Thierry qui est en jeu. Les élus se sont mobilisés en faveur d'un travail collaboratif afin d'identifier et de prioriser les besoins en formation en matière d'artisanat sur le Sud de l'Aisne pour augmenter la fréquentation du CFA. L'objectif est de pérenniser son activité afin de permettre aux plus jeunes de poursuivre leurs études et leur implantation sur le bassin de vie.



## FINANCES

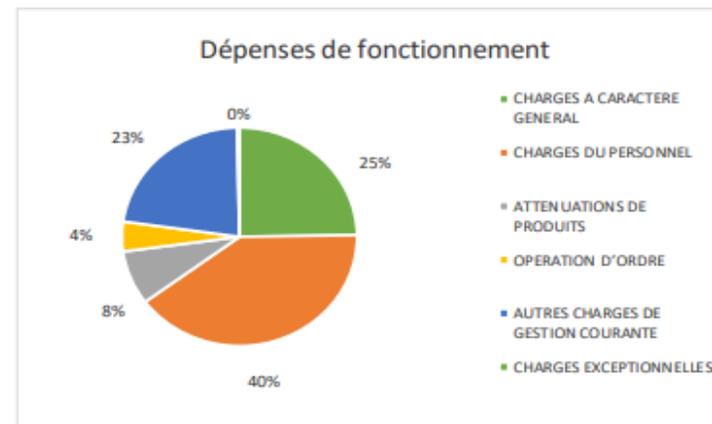
### COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
<b>Réalisations de l'exercice</b>			
Section de Fonctionnement	1 483 320,42 €	1 414 857,23 €	- 68 463,19 €
Section d'Investissement	37 144,72 €	65 500,02 €	28 355,30 €
<b>Total</b>	<b>1 520 465,14 €</b>	<b>1 480 357,25 €</b>	<b>- 40 107,89 €</b>
<b>Reports de l'exercice N - 1</b>			
Section de Fonctionnement		227 939,04 €	227 939,04 €
Section d'Investissement		40 790,99 €	40 790,99 €
<b>Total report N - 1</b>			<b>+ 268 730,03 €</b>
<b>Résultat d'exécution</b>			<b>+ 228 622,14 €</b>
Reste à réaliser en Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 520 465,14 €</b>	<b>1 749 087,28 €</b>	<b>+ 228 622,14 €</b>

SECTION  
DE  
FONCTIONNEMENT

Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	363 937,08 €
012	CHARGES DU PERSONNEL	596 262,31 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	119 068,38 €
042	OPERATION D'ORDRE	65 500,02 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	333 683,67 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 868,96 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 483 320,42 €</b>



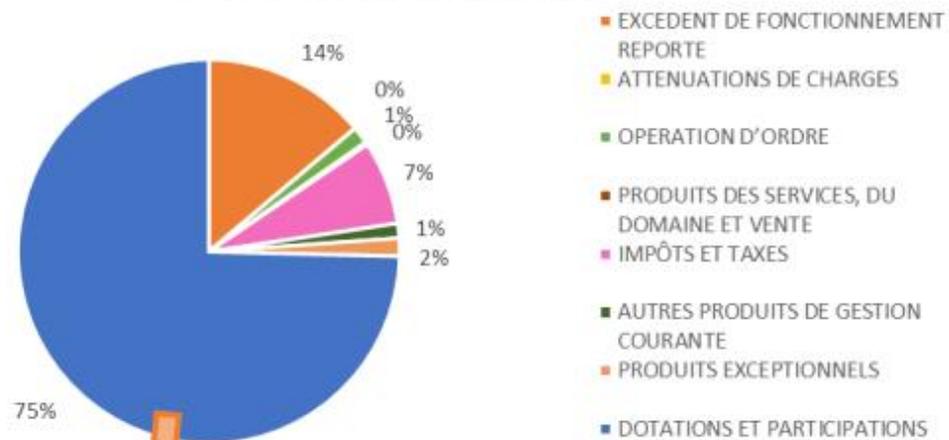
Recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2023	Part des recettes
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	227 939,04 €	13,88 %
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 225 804,23 €	74,62 %
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	408,88 €	0,02 %
042	OPERATION D'ORDRE	23 885,92 €	1,45 %
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	3 804,31 €	0,23 %
73	IMPÔTS ET TAXES	115 906,58 €	7,06 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 073,85 €	1,22 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 973,46 €	1,52 %
<b>TOTAL</b>		<b>1 642 796,27 €</b>	<b>100 %</b>

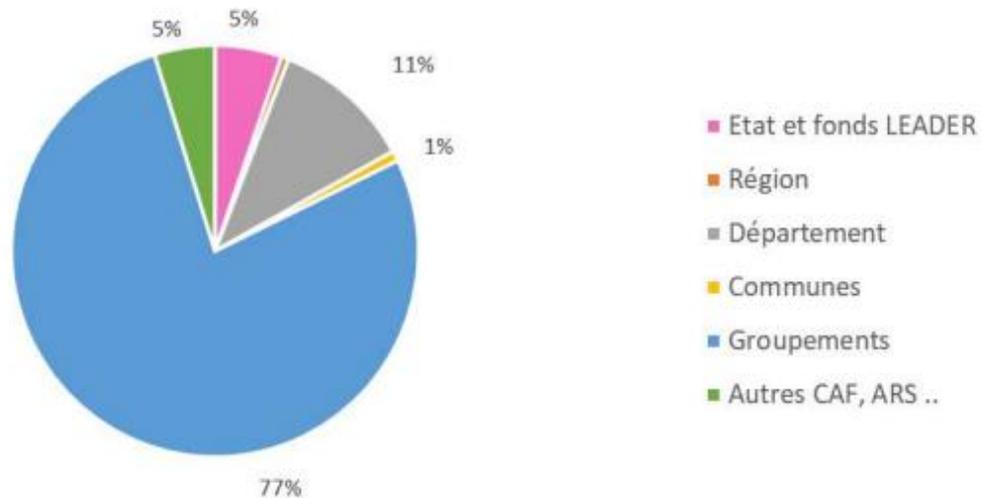
	Details	Part des dotations et participations
	Etat et fonds LEADER	65 278 € 5,33 %
	Région	7 000€ 0,57 %
	Département	135 630€ 11,06 %
	Communes	9 833€ 0,80 %
	Groupements	949 145€ 77,43 %
	dont cotisations PETR-UCCSA	572 472€
	dont cotisations Maison du Tourisme	313 000 €
	Autres CAF, ARS ..	58 917 € 4.81 %

SECTION  
DE  
FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement



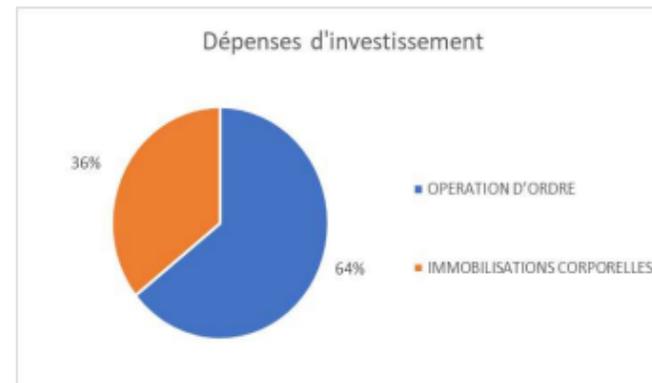
Détails des dotations et participations



SECTION  
D'  
INVESTISSEMENT

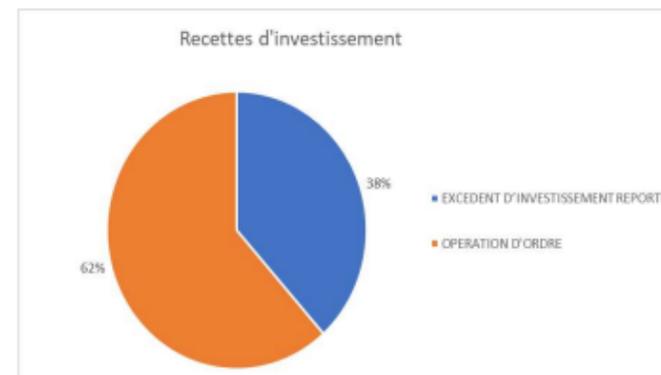
Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2023
040	OPERATION D'ORDRE	23 885,92 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 258,80 €
<b>TOTAL</b>		<b>37 144,72 €</b>



Recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2023
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	40 790,99 €
040	OPERATION D'ORDRE	65 500,02 €
<b>TOTAL</b>		<b>106 291,01 €</b>



## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



Présidente du Conseil de Développement Territorial du Sud de l'Aisne : Diane TIZA

Vice-président commission 1 : « Affirmer l'identité du PETR - UCCSA comme un territoire à dominante rurale qui bénéficie d'un cadre de vie de qualité » : M. Rubens OLIVENBAUM-CHAMPENOIS

Vice-présidente commission 2 : « Conforter et diversifier la dynamique économique du territoire » : Mme Corinne BERNE

Vice-président commission 3 : « Œuvrer pour un territoire durable » : M. Jean-Michel DAVESNE

Le Conseil de Développement travaille sur différents sujets qui touchent notre quotidien. Il est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes d'horizons très divers qui expriment leurs idées, les mettent en étude et en débat au profit du territoire et de ses habitants.

Il remplit une mission consultative auprès des élus du territoire, notamment sur le volet stratégie et plan d'action du Plan Climat Air et Energie du Sud de l'Aisne. Les commissions ont par ailleurs rendu plusieurs travaux :

### COMMISSION 1 - AFFIRMER L'IDENTITE DU PETR - UCCSA COMME UN TERRITOIRE A DOMINANTE RURALE QUI BENEFICIE D'UN CADRE DE VIE DE QUALITE

- Augmenter les commandes de repas collectifs auprès des producteurs locaux

### COMMISSION 2 - CONFORTER ET DIVERSIFIER LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

- Accompagner les jeunes sur notre bassin d'emploi
- Les chemins de randonnée du Sud de l'Aisne dans la revue Passion Rando
- Invitation à découvrir les chemins de randonnées du Sud de l'Aisne

### COMMISSION 3 - ŒUVRER POUR UN TERRITOIRE DURABLE

- Vers une valorisation des déchets verts et des biodéchets
- Forêt sanctuaire
- Recyclage des pots horticoles : « dites-le avec des fleurs ! »



Hauts-de-France  
Nord-Pas-de-Calais-Picardie



## MAISON DU TOURISME *LES PORTES DE LA CHAMPAGNE*

Le 12 juillet 2013, les élus de l'UCCSA ont voté la création de la Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne. Il s'agit d'un Office de Tourisme intercommunautaire, né de la fusion des différents Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives existants sur le territoire, sous forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). La Maison du Tourisme se constitue d'un comité de direction qui regroupe des élus et des prestataires touristiques du territoire. Il délibère sur toutes les questions concernant le fonctionnement et l'activité de la Maison du Tourisme. L'objectif est de faire du Sud de l'Aisne une véritable destination touristique reconnue.

Le PETR - UCCSA a pour mission de collecter la taxe de séjour auprès des hébergeurs et de la reverser au Conseil départemental de l'Aisne et à la Maison du Tourisme. En mars 2024, le montant de la taxe de séjour collecté s'élève à **110 445,35 €**.

Le PETR - UCCSA et la Maison du Tourisme ont travaillé collectivement sur les cibles, le positionnement et les enjeux qui permettront d'élaborer le contrat de destination du Sud de l'Aisne. Le contrat de destination est un outil de développement touristique porté par la Région Hauts de France qui accompagne les territoires dans leur stratégie locale de développement touristique.

Le contrat s'appuie sur l'identité du territoire et de ses atouts qui doivent être mis en adéquation avec les attentes des clientèles touristiques visées.

# ORGANIGRAMME

## de la Maison du Tourisme



Maison du Tourisme  
 Les Portes de la Champagne  
 2 place des États-Unis  
 02400 Château-Thierry

# FRÉQUENTATION

Du 01/01/22 et le 31/12/22 (demandes au guichet enregistrées dans Tourinsoft)

2021 2022

**7075**  
demandes

pour environ  
**9200 visiteurs**  
à l'accueil.

**5190**  
demandes  
Tourinsoft

pour environ  
**6747 visiteurs**  
à l'accueil.

Attention, ces chiffres sont tronqués par une mauvaise saisie tourinsoft, particulièrement durant la saison estivale.

En 2022

**5337**  
FRANCAIS

4105 enregistrements tourinsoft

## PRINCIPALES REGIONS

Hauts-de-France (61%)  
↓ 3%  
Ile-de-France (20%) > stable  
Grand-Est (9%)  
↑ 2,5%

## PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS :

Aisné (57%) > stable  
Seine-et-Marne (8,5%)  
↑ 15%  
Paris (5%) > stable  
Marne (4,7%) > stable

**1410**  
ÉTRANGERS

## PRINCIPALES PROVENANCES :

France (79%)  
Belges (6%)  
USA (3,9%)  
Royaume-Uni (3%)  
Hollande (2,9%)

Il y a donc eu davantage de visiteurs en provenance du Royaume-Uni cette année avec une baisse du visitarat hollandais.

8

# VISITES guidées

NOMBRE DE VISITES PROGRAMMÉES

**44**

(-2 visites en 2021)  
Nombre de dates stables.

NOMBRE DE VISITEURS PAYANTS

**355**

+ 22 gratuits  
(389 en 2021)  
Stabilisation du nombre de visiteurs.

CHIFFRE D'AFFAIRES

**2446,50€**

(3112,84€ en 2021)  
Fréquentation stable mais CA en baisse en raison du choix des visites privilégiées par les visiteurs (plutôt les visites moins « chères »)



Les visites ayant le mieux fonctionné sont :

**Le bois de Belleau**  
avec 5 visites et 99 visiteurs dont 37 le 11 novembre.

**La Fontaine Parade**  
avec 5 représentations et 74 visiteurs.

**Sur les pas de Léon Lhermitte**  
avec 15 visiteurs pour une seule visite.

**La nécropole française et Au milieu coule la Marne**  
avec 13 visiteurs chacune.

9

# BOUTIQUE

PANIER MOYEN PAR VISITEUR

**12,40€**

14,51€ en 2021  
15,07 € en 2020

NOMBRE DE VENTES

**1375**

1594 en 2021  
N/C en 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR VISITEUR

**3,28€**

4,50€ (+55%) en 2021  
2,95 € en 2020

10

CHIFFRE D'AFFAIRES BOUTIQUE 2022

**17 062 €**

En 2021 : 23 138,36€ (au 15/12)  
En 2020 : 11 184€  
En 2019 : 20 284,15€  
En 2018 : 18 207,44€

Nous constatons une baisse du nombre de visiteurs suite à l'année exceptionnelle (le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine). Cela se répercute indéniablement sur le volume des ventes réalisées en boutique de la Maison du Tourisme.

Par ailleurs, le panier moyen est en baisse, ce que nous pouvons expliquer entre autres par le contexte économique incertain qui a émaillé l'année 2022.

**Néanmoins il est à souligner que les objectifs fixés en début d'objectif sont atteints.**

# COMMERCIAL

NOMBRE DE DEVIS

**92**

+ 46 %

65 en 2021  
137 en 2020

Belle reprise et bons retours aux propositions de devis

NOMBRE DE CONFIRMATIONS

**68\***

+ 54 %

44 en 2021  
(31 groupes + 13 individuels)  
+ 42 %

31 en 2020

\*Réparti comme suit :  
46 groupes  
+ 8 croisieurope  
+ 24 individuels

NOMBRE DE VISITEURS

**1892**

+10950%

974 en 2021  
1158 en 2020

RETOMBÉES PRESTAIRES

**36996,10€**

+ 192 %  
12632,38 € en 2021

11

⇒ VOIR LE RAPPORT D'ACTIVITES COMPLET DE LA MAISON DU TOURISME

Annexe 1 : Périmètre du PETR - UCCSA

- **La Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (C4)** a été créée le 31 décembre 1995 - **21 communes.**

Bézu-le-Guéry, Charly-sur-Marne, Chézy-sur-Marne, Coupru, Crouttes-sur-Marne, Domptin, Essises,	La Chapelle-sur-Chézy, L'Épine-aux-Bois, Lucy-le-Bocage, Marigny-en-Orxois, Montfaucon,	Montreuil-aux-Lions, Nogent-l'Artaud, Pavant, Romney-sur-Marne, Saulchery, Vendières, Veuilly-la-Poterie,	Viels-Maisons, Villiers-Saint-Denis
---	---	---	--

- **La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT)** a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017- **87 communes.**

Armentières-sur-Ourcq	Condé-en-Brie	Hautevesnes	Reuilly-Sauvigny
Azy-sur-Marne	Connigis	Jaulgonne	Rocourt-Saint-Martin
Barzy-sur-Marne	Coulonges-Cohan	La Croix-sur-Ourcq	Ronchères
Belleau	Courboin	Latilly	Rozet-Saint-Albin
Beuvarde	Courchamps	Le Charmel	Rozoy-Bellevalle
Bézu-Saint-Germain	Courmont	Licy-Clignon	Saint-Eugène
Blesmes	Courtemont-Varennes	Loupeigne	Saint-Gengoulph
Bonneil	Crézancy	Mareuil-en-Dôle	Saponay
Bonnesvalyn	Dhuys-et-Morin-en-Brie	Mézy-Moulins	Sergy
Bouresches	Dravegny	Mont-Saint-Père	Seringes-et-Nesles
Brasles	Epoux-Bézu	Monthiers	Sommelans
Brécy	Epiéds	Monthurel	Torcy-en-Valois
Brumetz	Essômes-sur-Marne	Montigny-L'Allier	Trélou-sur-Marne
Bruyères-sur-Fère	Etampes-sur-Marne	Montigny-les-Condé	Vallées-en-Champagne
Bussiares	Etrépilly	Montlevon	Verdilly
Celles-les-Condé	Fère-en-Tardenois	Nanteuil-Notre-Dame	Vézilly
Chartèves	Fossoy	Nesles-la-Montagne	Vichel-Nanteuil
Château-Thierry	Fresnes-en-Tardenois	Neuilly-Saint-Front	Viffort
Chézy-en-Orxois	Gandelu	Nogentel	Villeneuve-sur-Fère
Chierry	Gland	Pargny-La-Dhuys	Villers-Agron-Aiguizy
Cierges	Goussancourt	Passy-sur-Marne	Villers-sur-Fère
Coincy	Grisolles	Priez	

